

# Communiqué de presse du Bureau fédéral du Plan

Bruxelles, 29/09/05

## Plus d'information

Chantal Kegels (FR)  
tél.: 02/507.74.30  
e-mail: ck@plan.be  
Bart Hertveldt (NL)  
tél.: 02/507.74.32  
e-mail: bh@plan.be

*A la demande du Conseil central de l'économie et d'Agoria, le Bureau fédéral du Plan a réalisé une étude sur les facteurs qui influencent les décisions des entreprises en matière de localisation internationale de leurs activités. Sur base de la littérature, un inventaire des déterminants de la localisation internationale a été dressé, et cette liste a ensuite été soumise à des chefs d'entreprise issus des secteurs appartenant à Agoria. Les discussions au sein de ce panel avaient pour but de dégager une certaine hiérarchie dans les déterminants et de compléter les résultats de la revue de la littérature à l'aide d'éléments abordés sous un angle plus « entrepreneurial ». Le panel était composé aussi bien de grandes entreprises (multinationales) que de PME. La plupart des entreprises Agoria sont actives dans l'industrie manufacturière (métal, fabrication de machines, électronique, automobile...), mais certaines entreprises appartiennent au secteur des services (TIC, automatisation industrielle...). Un certain degré de représentativité des participants a donc été recherché, mais il va de soi qu'il faut se garder d'une trop grande généralisation des conclusions des discussions de panel.*

## Globalisation et délocalisation

Dans un contexte persistant d'internationalisation et de mondialisation, les entreprises ont de plus en plus organisé leur production à l'échelle mondiale lors des dernières décennies. Ce processus s'est clairement accéléré à partir des années 90, sous l'effet de changements profonds dans l'environnement des entreprises (progrès technologique, notamment dans le domaine des TIC, émergence de nouvelles économies et ouverture des marchés des produits et des capitaux). Cette globalisation accrue a fait en sorte que plus en plus de segments de la chaîne de production sont susceptibles d'être délocalisés, dont un nombre croissant d'activités de services (comme la comptabilité, la facturation, le service après-vente), voire même les activités de recherche et développement, pourtant traditionnellement très ancrées. En outre, l'éventail des destinations possibles s'est étoffé (Europe centrale et orientale, Chine, Inde,...), et la délocalisation n'est plus l'apanage des seules grandes entreprises (multinationales) mais aussi des entreprises de plus petite taille.

Les activités qui entrent dans le cadre d'une délocalisation peuvent être sous-traitées à des entreprises étrangères non affiliées, ou bien être réaffectées dans des filiales étrangères de la société-mère. A côté des formes classiques de délocalisation, caractérisées par l'arrêt d'une activité économique existante et par son transfert à l'étranger, des formes plus insidieuses de délocalisation sont également observées dans la pratique: les entreprises qui cherchent à investir optent non pas pour la Belgique, mais pour un autre pays où les marchés connaissent une expansion bien plus grande. Cette occasion manquée d'une extension de la capacité de production nationale peut être perçue comme une perte pour la Belgique (un coût d'opportunité). En outre, on constate qu'une surcapacité de production est souvent mise en place sur ces marchés dynamiques, ce qui peut donner lieu, à terme, à une réduction effective de la capacité de production en Belgique.

Malgré l'augmentation indéniable du risque de délocalisation, les études disponibles semblent indiquer que les délocalisations classiques ont, jusqu'à présent, été relativement limitées. Cependant, selon certaines entreprises participantes au panel, le phénomène des délocalisations se serait récemment accéléré dans les secteurs Agoria. N'oublions pas non plus que la mesure de l'ampleur des délocalisations est un débat très controversé, du fait du manque de statistiques spécifiques aux décisions des entreprises en matière de localisation de leurs activités.



Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles  
Tel: +32 2 507.73.11  
Fax: +32 2 507.73.73  
E-mail: contact@plan.be  
http://www.plan.be

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public. Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

## Déterminants de la localisation internationale

Les décisions de localisation des activités économiques par les entreprises sont influencées par de nombreux facteurs, se rapportant entre autres au coût, à la qualité et à la disponibilité de la main d'oeuvre, à des éléments de nature logistique, aux contacts entre les entreprises et les pouvoirs publics, et à d'autres considérations plus subjectives voire émotionnelles. Sur base des discussions avec les entrepreneurs Agoria, il a été possible d'évaluer la pertinence de ces déterminants. Il est important de noter que les décisions de localisation sont de nature très complexe, et qu'elles sont toujours influencées par une combinaison de ces facteurs.

### Importance des déterminants de la localisation internationale (panel Agoria)

Très important	Coût salarial horaire / coût salarial unitaire Aspects qualitatifs de la main d'oeuvre Stabilité socio-économique Infrastructure disponible Proximité de (nouveaux) débouchés
Moyennement important	Fiscalité (autre que sur le travail) Degré de développement des TIC Proximité des fournisseurs et des matières premières Relation pouvoirs publics - entreprises Tarifs douaniers et quotas internationaux Image de la région
Peu important	Proximité des concurrents Nationalité de l'actionnariat Attachement historique Marchés publics

Source: BFP, Agoria.

Tous les déterminants qui ont trait au facteur travail ont, sans exception, été catalogués comme très importants par le panel. Il ne s'agit pas seulement du coût salarial (horaire et par unité produite), mais aussi d'aspects plus qualitatifs comme le savoir-faire, le niveau d'éducation, la flexibilité et la motivation.

La Belgique est connue comme un pays à coûts salariaux élevés: les coûts salariaux horaires des ouvriers dans l'industrie manufacturière belge sont parmi les plus importants de l'UE; actuellement, seuls le Danemark et l'Allemagne (anciennement de l'Ouest) ont des coûts salariaux horaires supérieurs, tandis qu'on observe un niveau comparable au nôtre en Finlande. Beaucoup de participants au panel ont toutefois exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact des conventions salariales exceptionnellement strictes qui ont été négociées dans l'industrie allemande pour les années à venir. Dans les quatre principaux nouveaux membres de l'UE (Pologne, République tchèque, Hongrie et Slovaquie), le coût salarial horaire représente moins de 20% du niveau belge, et ce rapport se situe à environ 10% dans les états baltes et à 5% en Roumanie et en Bulgarie.

On souligne souvent que nos coûts salariaux élevés sont (en partie) compensés par une productivité moyenne plus élevée. Il ressort de l'expérience des participants aux discussions de panel que le déménagement d'activités économiques va souvent de pair avec un transfert de technologie. Dès le démarrage des activités, les mêmes équipements qu'en Belgique sont utilisés à l'étranger (voire même, dans certains cas, des équipements plus modernes). En conséquence, une productivité identique (ou même supérieure) à celle que l'on observe en Belgique est assez rapidement atteinte dans les implantations étrangères, de sorte que les différentiels de coûts salariaux horaires des ouvriers se reflètent finalement aussi dans les coûts salariaux par unité produite.

Une production plus intensive en capital (machines et équipement) peut inciter les entreprises à rester là où elles sont implantées, même si des opportunités intéressantes se présentent ailleurs. Les discussions de panel font cependant apparaître que l'importance de l'argument 'sunk cost' (du moins en ce qui concerne le capital physique) ne doit pas être exagérée. En effet, les parcs de machines et les lignes de production sont de nos jours particulièrement mobiles et peuvent être aisément déplacés. En outre, l'horizon de temps pris en considération dans les choix de localisation est très court. Dans les branches Agoria, la durée de vie d'un établissement est, dans la plupart des cas, inférieure à 10 ans. Dans le secteur automobile, la durée de vie d'une unité de production est liée au cycle de vie du modèle de voiture, qui atteint à peine 5 à 6 ans.

En ce qui concerne la disponibilité du personnel qualifié (niveau de formation et savoir-faire), la Belgique se situe généralement bien. Quelques participants au panel soulignent à ce sujet l'importance de la connaissance de plusieurs langues. Cette situation favorable ne doit cependant pas conduire la Belgique à se reposer sur ses lauriers car, dans ce domaine aussi, notre pays doit faire face à une concurrence de plus en plus forte des économies

émergentes (Chine, Inde). Les points sensibles souvent cités sont la disponibilité d'ingénieurs compétents et l'enseignement secondaire technique et professionnel, qui forme trop peu de diplômés motivés et de bon niveau. Dans ce contexte, la flexibilité se rapporte à la possibilité, pour le facteur travail, de suivre les fluctuations dans le volume de production. A cet égard, les participants au panel considèrent le système de chômage temporaire et le secteur du travail intérimaire belge comme des atouts importants, mais ils soulignent aussi l'entrave que représentent les charges élevées sur les heures supplémentaires.

Les autres facteurs (non liés au travail) qui ont été sélectionnés comme très importants sont la stabilité socio-économique et la présence d'une infrastructure suffisante à un coût abordable. En rapport avec le premier facteur, la Belgique peut, vis-à-vis des régions émergentes, se targuer d'une politique économique équilibrée, d'un contexte de taux de change stable et d'un climat social harmonieux. Quant à l'infrastructure, les ports constituent un atout important dans la localisation des activités industrielles. Quelques participants au panel mentionnent aussi que le niveau des coûts de transport joue un rôle dans le choix du pays dans lesquels seront localisées les activités industrielles. Si l'on ne s'attend pas à ce que la hausse récente des prix de l'énergie freine le phénomène des délocalisations, elle pourrait influencer le choix de la destination (au désavantage des régions lointaines). Un dernier facteur très important lors de la prise de décisions de localisation se rapporte à l'ouverture de nouveaux marchés (Europe centrale et orientale, Chine, ...). Ces marchés sont attractifs par rapport aux marchés de l'Europe occidentale parce qu'ils sont nouveaux, importants en taille et caractérisés par une croissance rapide.

### Déterminants de la localisation des activités de R&D

Parmi les segments de la chaîne de valeur susceptibles d'être délocalisés, les activités de recherche et développement méritent une attention particulière car elles constituent un des déterminants de la capacité d'innovation du pays et, à ce titre, conditionnent la compétitivité et la croissance potentielle de l'économie. Du fait de leur intérêt et de leur spécificité, l'étude des déterminants de la localisation des activités de R&D a donc fait l'objet d'une analyse complémentaire.

#### Importance des déterminants de la localisation des activités de R&D (panel Agoria)

Très important	Coût et disponibilité de la main-d'œuvre de R&D Présence de réseaux de recherche avec les universités et centres technologiques, les clients et les fournisseurs
Moyennement important	Connaissance de la demande Localisation de la R&D réalisée dans le passé par l'entreprise
Peu important	Présence d'aides publiques à la R&D Opportunités offertes au capital risque (venture capital) Qualité de l'infrastructure Disponibilité et qualité des avancées technologiques

Source: BfP, Agoria.

Des rencontres avec les entreprises, il ressort que la délocalisation des unités de recherche est envisagée de façon et pour des motifs différents selon la taille de l'entreprise et selon ses principaux marchés porteurs.

Primo, peu d'entreprises de taille moyenne disposant d'un département réduit de R&D sont prêtes à un transfert pur et simple de l'activité à l'étranger. Par contre, la possibilité d'ouvrir une nouvelle unité de recherche ou de procéder à de la sous-traitance en vue d'assurer le développement des produits et leur conformité aux desiderata des marchés locaux est souvent envisagée par ces mêmes entreprises. Cette possibilité est renforcée par la montée en importance du rôle du client dans la R&D effectuée par l'entreprise. Le souci de maintenir en Belgique la recherche de base est justifié par la peur de perdre le contrôle des technologies propres à l'entreprise et les sunk costs (investissements qui seraient à fonds perdus) liés aux connaissances acquises par les chercheurs belges. Par ailleurs, la localisation en Belgique offre des avantages en termes de main-d'œuvre qualifiée, de situation géographique centrale, de qualité des infrastructures de transport et de communication, de possibilités de collaboration avec les universités et les centres publics de recherche et, dans une moindre mesure, d'incitants publics à la R&D. Le coût relativement élevé de cette main-d'œuvre pour l'employeur est cependant un handicap qui semble davantage limiter la taille de l'unité de recherche qu'entraîner sa fermeture.

Secundo, les centres de recherche belges des entreprises multinationales semblent, par contre, souffrir davantage de la pression fiscale en termes d'attractivité des salaires nets offerts aux chercheurs étrangers. Or, une telle attractivité est primordiale dans la mesure où le marché belge et même européen ne peut combler à lui seul la demande de spécialistes de ce type d'entreprises. Ces centres souffrent aussi de la taille réduite de notre pays qui limite les possibilités de partenariat avec les universités dans les domaines très pointus généralement dévelop-

pés par ces entreprises, ainsi que d'organisation publique d'une veille technologique adaptée à leurs besoins. Le manque de spin-offs et de start-ups technologiques qui constituent un autre moyen d'étendre les capacités innovantes de ces grandes entreprises est aussi un handicap pour notre pays.

Tertio, les entreprises actives sur les marchés émergents, et en particulier en Chine, se voient parfois contraintes d'y effectuer une partie de leurs activités de R&D soit par décision des autorités locales, soit à cause des normes et standards particuliers du pays. Si, dans un premier temps, il ne s'agit pas de délocalisation au sens stricte car l'unité de recherche belge n'est généralement pas fermée, dans un second temps, ce danger existe si l'unité de recherche à l'étranger s'avère plus rentable ou plus proche de la demande à satisfaire, et donc davantage susceptible de développer les bons produits. Dans le cas de groupes multinationaux, l'ouverture d'une unité de recherche dans un pays émergent peut entraîner une réorganisation des unités de recherche à travers le monde et mettre le centre belge en compétition avec d'autres centres européens lors de la constitution d'un centre européen unique.

### Conclusions

La modification rapide des avantages comparatifs au niveau mondial rend inévitable la délocalisation de certaines activités économiques. Il est évident qu'à court terme, et même à moyen terme, la Belgique ne pourra concurrencer, pour certains produits, les économies émergentes de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que certains pays asiatiques (Chine, Inde). Cependant, il est crucial que notre pays reste une région attractive par rapport aux économies occidentales d'un niveau comparable de développement économique. A cet égard, la liste des motifs auxquels les entreprises se réfèrent lors de leurs décisions de localisation donne une indication précieuse sur les orientations à suivre pour augmenter cette attractivité. Au premier rang se situent le niveau des coûts salariaux et la disponibilité d'une force de travail flexible et motivée et dont la formation est en adéquation avec les besoins des entreprises. L'existence d'une infrastructure de qualité, d'une demande intérieure porteuse et d'un climat socio-économique stable sont aussi des motifs très appréciés. L'économie belge doit en outre se concentrer sur les activités pour lesquelles elle possède des atouts. Les activités de R&D entrent indéniablement dans cette catégorie. Le développement d'un climat favorable aux entreprises est donc une tâche importante, qui incombe non seulement aux pouvoirs publics, mais également aux partenaires sociaux et aux acteurs sur le terrain, qu'ils soient employeurs ou employés.

Le Working Paper "Déterminants de la localisation internationale, avec application aux secteurs Agoria" peut être consulté et téléchargé à partir du site [www.plan.be](http://www.plan.be)